

Conditions de vente 2022

ANNEXE 1: Paiement complet à la réception de la marchandise (CRM)

MARGE %

Les Jardins de l'écoumène vous offre des ventes garanties avec une marge % de rabais selon vos ventes effectuées tout au long de la saison estivale. Pour la première année, nous offrons à tous les nouveaux détaillants, 20% de marge étant donné que nous ne pouvons pas prévoir vos ventes à l'avance.

Notre marge % est établie en fonction du nombre de sachets vendus, et celle-ci sera révisée lors du bilan des ventes, à la fin de la saison

RIX DES SACHETS

Le prix de vente au détail pour l'ensemble de nos variétés est de 3,79 \$ (**avant taxes**). Le prix est indiqué sur chacun de nos sachets. Voici un petit aperçu du profit réalisable par sachets !

SACHETS VENDUS	MOINS DE 249	250 À 999	1000 ET PLUS
MARGE %	20 %	34 %	40 %
PRIX DE VENTE	3.79 \$	3.79 \$	3.79 \$
COÛT DÉTAILLANT	3.03 \$	2.50 \$	2.27 \$
PROFIT \$	0.76 \$	1.29 \$	1.52 \$

PRÉSENTOIR

Les Jardins de l'écoumène vous propose un présentoir modulable robuste et pratique, adapté à vos besoins, conçu pour mettre en valeur vos sachets de semences. Celui-ci est accompagné, d'un magnifique visuel et de notre tout nouveau catalogue de variétés 2022 incluant les spécifications de chacune d'entre-elle afin de guider votre clientèle vers le bon choix !

Le montant du dépôt varie selon le modèle choisi (voir sélection du présentoir) votre dépôt vous sera entièrement remboursé lorsque le présentoir nous sera retourné, et ce, **dans un état impeccable**.

Veillez prendre note que seuls nos sachets de semences de l'année en cours (2022) peuvent être vendus dans votre présentoir. Sans quoi, nous procéderont à une résiliation de contrat, sans aucun préavis.

Conditions de vente 2022

ANNEXE 2: Paiement complet à la réception de la marchandise (CRM)

SÉLECTION DES SEMENCES

Les Jardins de l'écoumène vous offre un service personnalisé ! Nous saurons vous guider et vous conseiller lors de votre sélection de variétés de semences, le tout, en respectant votre zone de culture !

À tout moment, lorsque vos semences diminueront à vue d'œil, vous pourrez passer une nouvelle commande de remplissage afin d'offrir à votre clientèle, un présentoir bien garni et de nouvelles variétés tout au long de la saison !

Pour ce faire, vous devrez vous rendre sur notre page web Réseau Détaillant <https://www.ecoumene.com/qc-vert/> afin d'avoir accès à notre liste de variétés 2022 mise à jour quotidiennement selon nos ruptures de stock ainsi que nos nouveautés, vous n'aurez qu'à inscrire les quantités désirées dans la colonne appropriée et nous faire parvenir la liste de variétés 2022 par courriel à **distribution@ecoumene.com**

FRAIS DE LIVRAISON

Les Jardins de l'écoumène assume tous les frais de livraison pour les commandes de semences et de présentoirs, partout au Québec.

Toutefois, lors du retour des présentoirs et des sachets invendus à la fin de la saison, les frais de livraison seront à la charge du détaillant.

De plus, tout erreur dans votre commande ou dommage à la marchandise lors du transport, doivent nous être signalés dans les 24 heures suivant la réception de la marchandise.

FACTURATION

Les Jardins de l'écoumène vous fera parvenir votre facture dès l'expédition de votre commande, celle-ci devra être entièrement payée dès réception de marchandises. Tout solde impayé après 30 jours entraînera des frais d'administration de 27 % par année, soit 2,25 % par mois cumulatifs

MODE DE PAIEMENT

Tout paiement doit être effectué par transfert bancaire ou par chèque. Les informations bancaires se retrouvent dans le bas de votre facture.

RETOUR DES INVENDUS

Tous vos sachets invendus lors de la saison, doivent absolument nous être retournés, et ce, **dans un état impeccable**. Un communiqué vous parviendra au courant de l'été, à cet effet.

Cependant, si vous souhaitez vendre des semences jusqu'en septembre, vous devez impérativement nous aviser de la date prévue du retour des invendus.

Lorsque vos sachets invendus seront réceptionnés par **Les Jardins de l'écoumène**, un inventaire complet des ventes sera effectué afin de comptabiliser le tout et ainsi vous faire parvenir une facture finale, un crédit ou un remboursement.

Le retour des sachets invendus doit être effectué avant le 30 octobre 2022. Après quoi, tous les sachets non-retournés seront considérés comme vendus, et une facture finale vous sera envoyée.

Veillez prendre note que tout sachet, sale, ouvert, déchiré, mouillé ou décoloré ne sera, d'aucune façon que ce soit, remboursé et/ou crédité.

Conditions de vente 2022

ANNEXE 3: Paiement complet à la réception de la marchandise (CRM)

REMBOURSEMENT

Vous pourrez, soit appliquer le crédit de fin de saison sur votre prochaine commande ou soit recevoir un remboursement.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les Jardins de l'écoumène demeurent le propriétaire absolu de tous les biens et articles livrés au détaillant, tant que le solde n'a pas été entièrement acquitté.

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Par la présente, je déclare avoir lu et accepté les termes et conditions de vente des annexes 1, 2 et 3, et je m'engage à les respecter, sans quoi Les Jardins de l'écoumène sera en droit de résilier ce présent contrat, sans aucun préavis.

Le (la) soussigné(e) déclare être dûment autorisé(e) dans ses fonctions à signer les présentes.

J'ai signé à _____ ,

le _____ (jour) de _____ (mois) de l'an _____

Nom de l'entreprise: _____
(lettres moulées)

Nom du signataire autorisé: _____
(lettres moulées)

Signature: _____

Titre: _____